



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1996/1049  
17 décembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 13 DÉCEMBRE 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU  
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à la déclaration du Président du Conseil de sécurité, datée du 4 décembre 1996 (S/PRST/1996/46), dans laquelle le Conseil s'est félicité de la conclusion de l'Accord de paix signé à Abidjan, le 30 novembre 1996, par le Gouvernement sierra-léonien et le Front révolutionnaire unifié. Dans cette déclaration, le Conseil faisait notamment savoir qu'il avait l'intention de continuer d'apporter son soutien à la promotion de la paix et de la démocratie en Sierra Leone, soulignant en particulier la nécessité de mener à bien un processus de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants. Le Conseil se déclarait également prêt à apporter son appui à ce processus.

À cet égard, je communique ci-joint au Conseil de sécurité deux lettres qui m'ont été adressées par le Président de la Sierra Leone, S. E. Alhaji Ahmad Tejan Kabbah, et par le dirigeant du Front révolutionnaire unifié, M. Foday Saybana Sankoh, et que j'ai reçues respectivement les 11 et 13 décembre 1996. Dans ces lettres, le Président Kabbah et M. Sankoh demandent à l'Organisation des Nations Unies de fournir, conformément aux dispositions de l'Accord de paix, des observateurs internationaux neutres.

Sous réserve de l'assentiment du Conseil de sécurité, je me propose d'envoyer en Sierra Leone une mission d'évaluation qui formulerait des recommandations sur la contribution que l'ONU pourrait apporter à cet égard.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI

ANNEXE I

Lettre datée du 9 décembre 1996, adressée au Secrétaire général  
par le Président de la Sierra Leone

Référence : Envoi d'observateurs de paix neutres

Conformément à l'Accord de paix signé le samedi 30 novembre 1996 par le Gouvernement sierra-léonien et le Front révolutionnaire unifié, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir envoyer en Sierra Leone des observateurs internationaux neutres. J'espère que les services de ces observateurs pourront être fournis dans les délais les plus brefs de façon que l'application de l'Accord de paix ne prenne pas de retard.

Je tiens à adresser mes remerciements à vous-même et à l'Organisation des Nations Unies pour la précieuse contribution faite à l'ensemble du processus de paix en Sierra Leone et j'espère vivement que cette question recevra votre attention la plus urgente.

Le Président de la République  
de Sierra Leone

(Signé) Alhaji Ahmad Tejan KABBAH

ANNEXE II

Lettre datée du 30 novembre 1996, adressée au Secrétaire général par  
le chef du Front révolutionnaire unifié de la Sierra Leone

Référence : Envoi d'observateurs de paix neutres

Conformément à l'Accord de paix signé aujourd'hui, samedi 30 novembre 1996, à Abidjan, par le Gouvernement sierra-léonien et le Front révolutionnaire unifié, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir envoyer en Sierra Leone des observateurs internationaux neutres. J'espère que les services de ces observateurs pourront être fournis dans les délais les plus brefs de façon que l'application de l'Accord de paix ne prenne pas de retard.

Je tiens à adresser mes remerciements à vous-même et à l'Organisation des Nations Unies pour la précieuse contribution faite à l'ensemble du processus de paix en Sierra Leone et j'espère vivement que cette question recevra votre attention la plus urgente.

Le chef du Front révolutionnaire unifié

(Signé) Foday Saybana SANKOH

-----